

Membre adhérent et fondateur de l'intersyndicale « Avenir Hospitalier ».

Avenir Hospitalier est membre adhérent et fondateur de l'organisation syndicale « Action Praticiens Hôpital », APH

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, FEMS

Membre adhérent du Conseil National Professionnel d'Anesthésie-Réanimation -Médecine Péri-opératoire, ARMPO

**Docteur Anne Geffroy-Wernet**  
Présidente

**Docteur Matthieu Débarre**  
Vice-Président

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 SEPTEMBRE 2024

### 80 % D'AMBULATOIRE ? HALTE A L'INJONCTION DES CHIFFRES QUI N'ONT PAS DE SENS !

### DEFENDONS PLUTOT 100 % DE QUALITE ET DE SECURITE DES SOINS, 100 % D'HUMANITE DES SOINS

Le SNPHARE découvre ce jour la parution d'un guide « Objectif 80 % de chirurgie ambulatoire, les clés pour accélérer » incitant à augmenter la part ambulatoire des activités chirurgicales et interventionnelles des établissements à 80 %.

**Le titre choisi ne reflète pas la qualité ni le contenu de ce guide. Malheureusement, c'est le seul message qui risque d'être retenu par la presse, comme par les décideurs.**

Cet affichage d'un objectif rendu ainsi incantatoire tend à faire culpabiliser les médecins et les établissements qui ne l'atteindraient pas. **Le SNPHARE refuse cette petite musique culpabilisante.**

**Car cette injonction méconnaît totalement les spécificités des établissements de santé.** Tout médecin sait très bien qu'on ne peut comparer un établissement qui ne fait que de la chirurgie mineure sous anesthésie loco-régionale et un établissement qui prend en charge des polytraumatisés graves, de la transplantation d'organe ou de la chirurgie majeure à ciel ouvert. Pour le premier, un objectif proche de 100 % semble raisonnable, pour le second, l'ambulatoire n'est pas la solution !

Par ailleurs, si les progrès de la chirurgie et des activités interventionnelles ont permis à la spécialité « Anesthésie - Réanimation - Médecine Péri Opératoire » d'accompagner le virage ambulatoire, **il s'agit, avant toute autre chose, de définir pour tous les établissements, pour tous les patients, le parcours de soins optimal.**

**Ce parcours optimal assure des soins de qualité, en sécurité et en toute humanité. C'est la mission première de tout médecin Anesthésiste-Réanimateur.**

Le terme d'« échec d'ambulatoire » doit disparaître, et les spécificités de chaque établissement, de leur activité et de leur recrutement, doivent être prise en compte afin de fixer un indicateur fiable (et non lié à des bénéfices secondaires) d'activité ambulatoire. Il ne serait pas éthiquement acceptable, pour satisfaire un indicateur, de forcer la sortie d'un patient alors que son état clinique ou son environnement ne permettent pas un retour à domicile en toute sécurité.

**Docteur Anne Geffroy-Wernet**  
Présidente

**Docteur Matthieu Débarre**  
Vice-Président

**Le SNPHARE demande l'arrêt de la dictature des indicateurs** qui, à terme, conditionnent toujours le financement des établissements ou leur « réputation ».

**Le SNPHARE demande des moyens pour que les parcours de soins puissent être optimisés, de l'ambulatoire jusqu'à la prise en charge en soins critiques.** Ceci passe par des améliorations architecturales et organisationnelles, et une adéquation des ressources humaines nécessaires aux soins médicaux et infirmiers dans chaque unité : la pénurie de professionnels de santé doit être arrêtée, un choc d'attractivité est attendu depuis si longtemps...

**Le SNPHARE attend de la nouvelle Ministre qu'elle sache, dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) qui sera débattu très prochainement, défendre un ONDAM - et notamment un ONDAM hospitalier - qui permettra de garantir 100 % de qualité, de sécurité et d'humanité des soins à l'ensemble des patients.**